L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 JANVIER 1895.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE EN PARTAGE
## SUCCESSION
—DU—
# GEN. P. G. T. BEAUREGARD
L'ELEGANTE
## RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,
**No 255 Avenue de l'Esplanade,**
A l'encoignure N. E. de la rue Derbigny.
—LA—
## Jolie Bâtisse en Bois a deux étages,
**Rue Derbigny,**
Entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Kerlerec.

**LES DEUX BEAUX**
## LOTS DE TERRE
**ADJACANTS POUR BATIR,**
**Sur la rue Derbigny.**

La Centrale et Commode
## RESIDENCE EN BRIQUES A TROIS ETAGES ET MANSARDE,
**No 142 rue Carondelet,**
Entre les rues Lafayette et Girod.

LE PRODUCTIF
## Cottage Double en Bois,
**No 218 rue Melpomène,**
Entre les rues Baronne et Dryades,
—ET—
LA SPLENDIDE
## ETENDUE DE TERRE
BIEN AMÉLIORÉE,
SUR LE FLEUVE MISSISSIPPI
DANS LA PAROISSE JEFFERSON,
Un peu au-dessus du Canal Harvey et vis-à-vis l'avenue de la Louisiane.

No 38,254.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 24 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un jugement rendu le 24 octobre 1894 et signé le 30 octobre 1894, et de deux ordres, datés respectivement, les 21 et 27 novembre 1894, d'un ordre du 18 novembre 1894, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 14 novembre 1894, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession de Gen. P. G. T. Beauregard, feu No 38,254 et d'un ordre homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 27 novembre 1894 daté du 5 décembre 1894 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A., dans la succession de Mme Laure T. Beauregard, défunte épouse de Charles A. Larendon, No 15,201 de la dite Cour, et d'un ordre daté du 6 décembre 1894, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession de P. G. T. Beauregard, défunt, ci-après décrite, à savoir:

1° **L'élégante résidence en bois à deux étages,** No 255 avenue de l'Esplanade, à l'encoignure N. E de la rue Derbigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'lilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Claiborne et Derbigny. Elle est retirée de la banquette dont elle est séparée par une jolie barrière en fer et contient de larges galeries, corridors, salon avec manteaux en marbre, librairie, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine, cuisine, chambre à domestique, au premier étage; six chambres à coucher, cabinet de toilette et chambre à bain au deuxième étage; et deux chambres dans la bâtisse du fond. Le terrain est spacieux, il est distribué en jardin, gazons et promenades.

Le terrain est désigné par la lettre D, d'après le devis de l'arpentage fait par H. C. Brown, assistant voyer de ville, le 26 septembre 1884, annexé pour référence à un inventaire, dans la succession de P. G. T. Beauregard, par C. T. Soniat, notaire, le 2 octobre 1894, mesurant 64 pieds 11 pouces à l'avenue de l'Esplanade par 158 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Derbigny; puis sur une ligne courant vers la rue Claiborne et parallèle à l'avenue de l'Esplanade, 100 pieds, puis sur une ligne courant vers l'avenue de l'Esplanade et parallèle à la rue Derbigny, 28 pieds 11 pouces, 3 lignes, ensuite sur une ligne courant vers la rue Derbigny et parallèle à l'avenue de l'Esplanade, 38 pieds, ensuite sur une ligne courant vers l'avenue de l'Esplanade et parallèle à la rue Derbigny 130 pieds. Une des demeures la plus élégante et la mieux située sur l'avenue de l'Esplanade. Avec les chaudières, en pleine opération, elle ne se trouve qu'à cinq minutes de trajet de la rue du Canal. Sujette au bail à deux ans, expirant le 30 septembre 1895, au taux de $1,000 par an.

2° **La jolie bâtisse en bois** à deux étages rue Derbigny, dans le troisième district de cette ville, dans l'lilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Claiborne et Derbigny, retirée de la banquette dont elle est séparée par une barrière en fer et contenant corridors, six chambres, chambre à bain, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis susmentionné par H. C. Brown et mesure 31 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une bonne demeure en un bon placement. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1895 au taux de $360 par an.

3° **Les deux beaux terrains pour bâtir,** adjacants à la propriété ci-dessus nouvellement décrite, de chaque côté et dans le même district et ont, et désignés par les lettres A et C, sur le susdit devis par H. C. Brown, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot A étant le plus rapproché de la rue Kerlerec et le lot C le plus rapproché de l'avenue de l'Esplanade. Ils peuvent être utilisés comme demeures ou comme placements avantageux.

4° **La résidence centrale,** attrayante et commode, à trois étages et mansarde, No 142 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, de 31 pieds bornée par les rues Carondelet, St Charles, Lafayette et Girod, contenant corridor, salon à double salle à manger, cuisine et office sur le premier étage; corridors, onze chambres à coucher et chambre bain aux étages supérieurs. Le lot de terre mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur 150 pieds 8 pouces de profondeur; mêmes lignes parallèles et n'ont rien dans le fond sur un passage de 20 pieds de large, en commun et pour l'usage du dit lot et autres, contigus à dessus. Se proximité du centre des affaires assure sa constante location, faisant d'elle un placement certain et productif. Sujette au bail là dessus expirant le 30 septembre 1895, au taux de $960 par an.

5° **Le jolis cottage en bois** à un étage, à deux corps de logis, No 218 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Baronne et Dryades, ayant trois chambres, une salle de chaque côté, et une bâtisse en bois dans le fond ayant quatre chambres. Le terrain est une partie du No 5 dans l'ilot No 95, sur le plan original du faubourg Annunciation, dressé par Lafon et déposé à l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Melpomène, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles (au pied français), 31 pieds 11 pouces 5 lignes, par 127 pieds 10 pouces 4 lignes (au pied américain); lecit lot est borné sur un côté par la partie qui reste du lot No 5 et sur l'autre par le lot No 6 sur ledit plan; et très près du Marché Dryades, est un placement sûr et productif, loué à raison de $432 par an.

**Ensemble ces immeubles et parcelles de terre,** situés dans la paroisse Jefferson, en cet Etat. Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, désignés par les lettres A et D, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1876, une copie des plus petite, faite par J. A D'Hémécourt le 18 mars 1880, et annexé à un acte de Jas Fahey, 18 mars 1880 et mesurant conformément au dit plan comme suit: le terrain A, 750 pieds de face au chemin Public. Ensemble avec le droit de batture et le droit de l'accroissement en face des dits 750 pieds, et s'étendant 5,000 pieds de profondeur plus ou moins, et 750 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le morceau ou parcelle D touche au morceau A immédiatement dans le fond et mesure sur la ligne de division n 797 pieds et s'étend en profondeur sur les lignes de chaque côté, à peu près 10,000 pieds entre lignes indivergentes, de manière à lui donner 1,350 pieds de largeur sur la ligne du fond, lesquels dits morceaux de terre sont bornés sur le côté du haut par la propriété anciennement appartenant à Albin Rocheteau, sur le côté du bas par la propriété de Mme Louise Destrehan, épouse de I. H. Harvey, et dans le fond par la propriété de J. De Gruy ou ses héritiers. Le tout sujet à tous droits auxquels le Morgan Louisiana & Texas Railroad Company et le Texas & Pacific Railway Company ont revêtus et le droit de passage et voie à travers la dite propriété.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois à un étage avec mansarde contenant des grandes galeries, vestibules, six chambres en dans le fond se trouvent trois maisons en briques et en bois ayant plusieurs chambres; sur les lieux se trouvent une grande écurie et plusieurs autres bâtisses, à quelques centaines de pieds de l'Avenue de la Louisiane et du débarcadère du Canal. Ce terrain peut être utilisé comme une ferme et paturages, étant maintenant cultivé en jardin potager; dans le fond il y a une forêt de bois, et se trouve à proximité de la ville et ils donne une valeur pour la vente de ses propriétés. Sujet à un bail à raison de $1,200 par an payable à la fin de chaque année pour dix ans, à partir du 1er juillet 1889 avec le privilège de cinq ans après l'impôts que temps du bail ou au renouvellement du dit bail, le locataire a le droit d'acheter à une évaluation, qui doit être déterminée par deux experts qui doivent être choisis un par le propriétaire et l'autre par le locataire; toute cette partie de la propriété louée, où maintenant se trouve la résidence et les dépendances, étant un arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de quarante arpents, conformément à un acte passé par devant Chas G. Andry, ancien notaire en cette ville, en date du 5 juillet 1889. Une copie certifiée est déposée au Bureau des Encanteurs et peut être vue par les parties désirant l'examiner.

Conditions.—Pour le tiers du mingur un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit; pour les deux tiers au moins, au tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit; la partie différée doit être représentée par des billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, solidaires et souscrits par gré des parties intéressées portables à ... pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour enforcer le droit de dits billets en cas de besoin. Les améliorations doivent être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets et les a quérons assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 et au prix d'adjudication, 10 pour cent comptant de prix d'enchères seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, frais de l'acquéreur.
22 déc—23 30—jan 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE
## BON PLACEMENT.
# ACTIONS ET BONS,
Bijouterie et Argenterie.

**Succession de Joseph Hernandez.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,841.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—MERCREDI, 16 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 novembre 1894, dans l'affaire de la succession ci-dessus.

1° Cinquante actions de $100 chacune, certificat No 2,709 de la New Orleans & Carrollton Railroad Company

2° Quarante-six actions, certificat No 531 du fonds capital de la Crescent Insurance Company of New Orleans.

3° Quarante actions du fonds capital de la New Orleans, Fort Jackson and Grand Isle Railroad Company de $50 chacune, certificat No 1.

4° Cinquante actions du fonds capital de la New Orleans Swamp Land Reclamation Company, certificat Nos 28 et 110, de $10 chacune.

5° Vingt actions du fonds capital de la Southern Brick Tile & Construction Company of New Orleans, de $50 chacun, certificat No 1.

6° Une action du fonds capital de la New Orleans Stock Exchange, certificat No 56.

7. Un bon du Louisiana State Consol No 6,015, de $1,000—avec quarante-trois coupons y attachés.

Conditions—Comptant sur les lieux.
5 jan—5 6 12 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Durant Du Pont.**

No 44,060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—LUNDI, 7 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 14 décembre 1894, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus décrite, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un **certain morceau de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles et les rues Prytanée, Aline et Foucher, consistant en deux portions désignées par les lettres "A", "B" décrites comme suit: La portion de terre désignée par la lettre "B", mesure 125 pieds 9 pouces 3 lignes de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et face à la rue Aline 184 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2; lot No 2 mesure 93 pieds et 1 ligne sur la ligne du lot No 3; lot No 3 mesure 92 pieds et 11 pouces sur une ligne avec le lot No 4; No 4 mesure 92 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 5; lot No 5 mesure 92 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 6.

5° **La moitié indivise dans et à un** certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Passage de la Bourse, Bienville et Douane, désigné par la lettre B sur un plan en croquis fait par E. G. De l'Isle, voyer, daté du 18 avril 1893, annexé pour référence à un acte d'achat passé le 7 janvier 1893 pardevant J. J. Woulfe, notaire, et mesure 43 pieds 10 pouces et 6 lignes de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 9 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles; la bâtisse y est connue par les numéros municipaux No. 58, 60 Passage de la Bourse, et une bâtisse à trois étages en briques.

Conditions Comptant. Un dépôt de 10 0/0 du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John R. Légier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 déc—jany 6 13 20 27 fév 3 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Les jolies et productives RÉSIDENCES DOUBLES,
**Nos 80 et 80 1/2 et 82 et 82 1/2 rue Clouet,**
Entre les rues Dauphine et Bourgogne,

Succession de Mme Amanda Taylor.

No 44,142—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 15 janvier 1895, à midi, à la Bourse d'Encan et de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 23 novembre 1894 et rendu dans la succession ci-dessus à propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° **Le jeli cottage en bois, bien bâti,** à deux corps de logis, couvert en ardoises, Nos 82 et 82 1/2 rue Clouet ayant quatre chambres, hanger, cuve, cour dans le fond et allées de chaque côté

2° **Le désirable cottage en bois,** à deux corps de logis, Nos 80 et 80 1/2 rue Clouet, ayant sept chambres au tout, deux cuves, cour dans le fond et une allée de côté double. Les dits lots sur le quels sont bâtis les dits cottages sont décrits comme suit, à savoir:

Deux certs au lot ou terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 251, borné par les rues Clouet, Montegut, Dauphine et Bourgogne, désignés par les lettres A et B sur un plan dressé par Jas Tanner, ingénieur, et annexé à un acte de l'inventaire dans cette affaire, fait par Edgar Pillié, voyer, en date du 9 novembre 1894, et conformément au dit plan, mesurant, au pied américain, comme suit, à savoir: Le lot "A" commence à une distance de 77 pieds de la rue Dauphine, et mesure 47 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 110 pieds et cette dimension du lot original No 5 est de 16 pieds 8 pouces et 4 lignes qui touche le lot original No 8, et le lot "B" touche au lot "A", sur le côté vers la rue Bourgogne et mesure 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Clouet sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 110 pieds et est composé de 8 pieds 5 pouces et 4 lignes de lot original No 6, et le tout du lot original No 7 se touchant.

Dans un district très populeux, près des chars électriques et tous autres avantages, ces propriétés de choix seront vendues séparément.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêts par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis pour l'ier la vente.

Actes de ventes pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 à date

# THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
## "GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
## VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
## Produits des campagnes et de l'Ouest
**69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS**

JEUDI, 31 JANVIER 1895, IL SERA VENDU:

1° **La Plantation Palo Alto,** étant composée des morceaux de terre qui suivent, à savoir:

Premièrement—Une certaine plantation, située dans la paroisse Iberville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à non près de six milles au bas de la ville de Plaquemine, mesurant seize arpents de face au fleuve Mississippi sur une profondeur qui y appartient (excepté cependant) 4 arpents de superficie de terre de face sur le côté du haut de la plantation et touche à la terre de la Vve Danos, appartenant à Napoléon Danos, borné au haut par la terre de Thomas Whaley et au côté du bas par le morceau de terre appartenant à Whaley et Hall, une moitié d'intérêt indivise a été acquise par acte du shérif dans les affaires Nos 1145 et 1226 du dossier de la Cinquième Cour Judiciaire de District, intitulées Louisa E. Whaley et époux vs Thomas Whaley, tuteur, et Anna Whaley et époux vs Thomas Whaley, tuteur, le 3 avril 1869, et l'autre moitié d'intérêt indivis a été acquise le 4 décembre 1869, par acte de Shérif dans l'affaire de Mary Cornelia Hall vs E. Lush, No 1283 du dossier de ladite Cour.

Deuxièmement—Un certain morceau de terre situé dans la paroisse Iberville sur la rive droite du fleuve Mississippi, au pied des onze milles au bas du Bayou Plaquemine, mesurant seize arpents de face au dit fleuve par quarante arpents plus ou moins de profondeur, la ligne du côté courant vers le haut formant borné au haut par la terre anciennement appartenant à Whaley et Hall et au bas par les terres maintenant ou anciennement appartenant à E. G. W. Butler; et deuxièmement, cent petits morceaux de terre dans la même paroisse, se touchant dans le fond de la susdite plantation ou morceaux, le premier ayant vingt-six acres de superficie, comme on peut le voir sur le registre du bureau des terres de la Nouvelle-Orléans, au feu Louis Bagnon, en date du 20 avril 1822 No 133, signé J. J. M. Larrihan, recevoir et le deuxième morceau contient vingt-neuf et 37/100 acres de superficie comme il est vu aussi dans le registre du bureau des terres, à la Nouvelle-Orléans, au dit Bagnon, en date du 15 mars 1831, et étant dans le Township No neuf, range No 7 à 10 inclusivement et 27 à 29 inclusivement.

5° **Dix (10) lots de terre** situés dans l'ilet No 666, borné par les rues Poydras ou Julie, Rendon, Perdido et Lopez et désignés comme lots Nos 11 à 20 inclusivement.

6° **Vingt-deux (22) lots de terre** situés dans l'ilet No 677, borné par les rues Hagan, Talane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 12 inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

7° **Dix-huit (18) lots de terre,** situés dans l'ilet No 831, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre et désignés comme lots Nos 10 à 27, inclusivement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant A. G. Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.
16 déc—10 23 30—jan 6 13 16 17

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Emplacements pour bâtir dans un SITE CHARMANT
—DANS LE—
**TROISIÈME DISTRICT,**
A UN LIEU SEULEMENT DES CHARS ELECTRIQUES.
**Encoignure des rues Hazant et St-Claude.**

SUCCESSION DE JUSTIN ARRIU.
No 4 438—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 619 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, MARDI le 5 février 1895, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Robert Blue, C. W. Hughes, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, du 6 et signé le 3 janvier 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

**Trois certains lots de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Hazant, Claiborne, Mazant et Hagan, mesurant ensemble quatre vingts arpents et trois quarts de notre lignes parallèles; le milieu du premier de trois fait face au fleuve Mississippi et est borné d'un côté par le lot de 2 sur la ligne séparant du lot Edgar Pillé, daté du 8 décembre 1894, a reçu de l'arpentage par le vert Frédérick Zengel, notaire daté du 21 décembre 1894 et mesurant comme suit à savoir: Le lot du coin de la rue Mazant et St-Claude, et mesure trente (30) pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur et façade de cent vingt pieds sur la rue Mazant. Les lots numéros deux et trois mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—La moitié au plus, ou le tout comptant, la balance s'il y en a en deux billets à un an, portant huit pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de garanties; 20 pour cent doivent être déposés au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
5 janv—5 6 13 20 27 fév 3 5

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No 143 rue Caro delet près Commune—MARDI, 22 janvier 1895, midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 3 décembre 1894 et signé le 7 décembre 1894, dans l'affaire de Charles Melchert et als vs Gillie Melchert et als, Number No 43,507, ancien numéro de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même Honorable Cour, Division D, dans l'affaire de la succession de Charles Melchert, No 3,847 du Docket de ladite Cour, daté le 18 décembre 1894, à l'enchère publique, il sera vendu—

**Un certain lot de terre,** aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hagan, Baronne, Terpsichore et Dryades, désigné par le numéro et la lettre 10 M; le dit lot mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Enterpe, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes, et une largeur à l'arrière de 30 pieds 2 pouces, le tout d'après un plan en exhibition à la place de la vente. Les améliorations consistent en une grande bâtisse double à deux étages, couverte en ardoises connue comme Nos 1831 et 1833 rue Enterpe et contient 7 chambres sur chaque côté, avec galeries, gas partout, cuves, etc.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à crédit de neuf et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. Le acquéreur assumera les taxes de 1894 et qui qu'au jour de la vente en notre de son prix d'achat et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. H. C. Werck notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 déc—22 23 30 jan 6 13 20 au 22

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mardi le 22 janvier 1895.**

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur Bureau No 629 rue Commune le MARDI le 22 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre daté le 18 décembre 1894, rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée, la Succession de Remy Kyle, No. 43,799 du dossier de la dite cour, et pour le compte de la dite succession, à l'enchère publique il sera vendu—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Dumaine et Rocheblave; le dit lot est désigné par le numéro 22, et mesure 33 pieds, 3 pouces de face rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Fred. Diebl, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 déc—23 30—janv. 6 13 20 21 22




## VENTES A L'ENCAN.

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Attention! Spéculateurs, Personnes qui désirent faire un bon placement,**

Laitiers et tous ceux qui cherchent une place pour construire une maison pour leur famille. Pourquoi êtes-vous à vingt milles de la ville, au milieu des marais, dépensez votre argent dans des lots imaginaires, quand il vous est facile, pour moins d'argent, d'acheter des lots de terre élevés, en plein centre de notre grande ville.

**100 Lots de Terre.**
**Premier District.**

Dans le voisinage des rues Broad, St-Patrick et Tulane avenue, Southern Athletic Club Park, Hebrew Cemetery, et Southern Chemical Works.

Dans l'affaire de la Succession de François Lacroix, No 9 rue ZEUDI, 17 Janvier 1895.

PAR WM. P. CURTIS—encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—Il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (629 et 631 nouveaux numéros) rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 décembre 1894. No 9,804, dans l'affaire de la succession de François Lacroix, la propriété ci-après décrite, d'après un plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

1° **Dix (10) lots de de terre,** situés dans l'ilet No 601, bornés par les rues Broad, Gravier, White et Perdido, et désignés comme lots Nos 1 à 8 inclusivement, et 31 à 36 inclusivement. 2° Douze (12) lots de terre situés dans l'ilet No 613, bornés par l'avenue Tulane, les rues White, Dupré et Gravier, et désignés comme lots Nos 1 à 11 inclusivement, et lot No 32. 3° Quinze (15) lots de terre situés dans l'ilet No 614, et bornés par les rues Gravier, White, Perdido et Dupré, et désignés comme lots Nos 1 à 11 inclusivement et 29 à 31 inclusivement.

4° **Treize (13) lots de terre** situés dans l'ilet No 625, borné par les rues Gravier, Dupré, Perdido et Gayoso et désignés comme lots Nos 7 à 19 inclusivement et 27 à 29 inclusivement.

5° **Dix (10) lots de terre** situés dans l'ilet No 666, borné par les rues Poydras ou Julie, Rendon, Perdido et Lopez et désignés comme lots Nos 11 à 20 inclusivement.

6° **Vingt-deux (22) lots de terre** situés dans l'ilet No 677, borné par les rues Hagan, Talane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 12 inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

7° **Dix-huit (18) lots de terre,** situés dans l'ilet No 831, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre et désignés comme lots Nos 10 à 27, inclusivement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant A. G. Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.
16 déc—10 23 30—jan 6 13 16 17

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Attention! Spéculateurs, Personnes qui désirent faire un bon placement,**

Laitiers et tous ceux qui cherchent une place pour construire une maison pour leur famille. Pourquoi êtes-vous à vingt milles de la ville, au milieu des marais, dépensez votre argent dans des lots imaginaires, quand il vous est facile, pour moins d'argent, d'acheter des lots de terre élevés, en plein centre de notre grande ville.

**100 Lots de Terre.**
**Premier District.**

Dans le voisinage des rues Broad, St-Patrick et Tulane avenue, Southern Athletic Club Park, Hebrew Cemetery, et Southern Chemical Works.

Dans l'affaire de la Succession de François Lacroix, No 9 rue ZEUDI, 17 Janvier 1895.

PAR WM. P. CURTIS—encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—Il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (629 et 631 nouveaux numéros) rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 décembre 1894. No 9,804, dans l'affaire de la succession de François Lacroix, la propriété ci-après décrite, d'après un plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

1° **Dix (10) lots de de terre,** situés dans l'ilet No 601, bornés par les rues Broad, Gravier, White et Perdido, et désignés comme lots Nos 1 à 8 inclusivement, et 31 à 36 inclusivement. 2° Douze (12) lots de terre situés dans l'ilet No 613, bornés par l'avenue Tulane, les rues White, Dupré et Gravier, et désignés comme lots Nos 1 à 11 inclusivement, et lot No 32. 3° Quinze (15) lots de terre situés dans l'ilet No 614, et bornés par les rues Gravier, White, Perdido et Dupré, et désignés comme lots Nos 1 à 11 inclusivement et 29 à 31 inclusivement.

4° **Treize (13) lots de terre** situés dans l'ilet No 625, borné par les rues Gravier, Dupré, Perdido et Gayoso et désignés comme lots Nos 7 à 19 inclusivement et 27 à 29 inclusivement.

5° **Dix (10) lots de terre** situés dans l'ilet No 666, borné par les rues Poydras ou Julie, Rendon, Perdido et Lopez et désignés comme lots Nos 11 à 20 inclusivement.

6° **Vingt-deux (22) lots de terre** situés dans l'ilet No 677, borné par les rues Hagan, Talane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 12 inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

7° **Dix-huit (18) lots de terre,** situés dans l'ilet No 831, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre et désignés comme lots Nos 10 à 27, inclusivement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant A. G. Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.
16 déc—10 23 30—jan 6 13 16 17

## VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 42,638—Cour Civile de District, Division B.

**Richard Toole versus Ses Créanciers.**

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MECREDI, le 16 janvier 1895, à midi, dans mon magasin, No 518 (ancien numéro 86 rue Magazine), en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 2 janvier 1895 et à moi adressé:

Tous les comptant à recevoir ci-bas mentionné par l'insolvable ci-dessus nommé à ses créanciers.

Conditions—Comptant sur les lieux.
6 jan—6 9 13 16

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Joseph Wagner.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,711—Division C. Attendu que Mme Caroline Schneider, veuve de Joseph Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V FLOTTE, Greffier.

4 janv—4 8 13

**Succession de Fannie Richard, née Fannie Madis n.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,740—Division A—Attendu que Hy James Madison a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrati n dans la succession de feue Fannie Richard, née Fannie Madison, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE Greffier.

4 jan - 4 8 13

## AVIS AUX CREANCIERS

**Geo. A. Gitz vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 44,131.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Gitz et autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours, à dater de la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles F. Simons, syndic provisoire et définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4jan—4 8 13

**Lucie Dérès, femme de Joseph Soubie.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44 745—Division—Attendu que Joseph Soubie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lucie Dérès, femme de Joseph Soubie, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'av